



Ville de LORRAINE

Ville de Lorraine
Ce document n'a pas de valeur officielle.

ORDRE DU JOURⁱ

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MARDI 13 DECEMBRE 2022, A 19 H 30 CENTRE CULTUREL LAURENT G-BELLEY

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION – Prévisions budgétaires pour l'année 2023
4. ADOPTION – Programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025
5. PÉRIODE DE QUESTIONS
6. LEVÉE DE LA SÉANCE

ⁱ L'ordre du jour est diffusé à titre d'information et peut être **sujet à changement** avant ou lors de la séance.